



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

La ville de Melun vous propose deux Foyers Résidences pour Personnes âgées.

- RA Yvonne de Gaulle, 15 rue Edouard Branly, Tél : 01.64.52.95.25
- RA Blanche de Castille, 17 rue Eugène Gonon, Tél : 01.64.37.31.37

L'HEBERGEMENT

➤ **STUDIO PERMANENT :**

Le studio de 33 m² comprend :

- * 1 entrée avec placard, penderie
- * 1 cuisine avec bloc évier et 2 plaques électriques
- * 1 salle d'eau avec douche (avec assise), lavabo, wc
- * 1 séjour de 25 m² avec prise de téléphone, télévision et 1 point d'alarme.

* L'appartement de 52 m² (uniquement à Yvonne de Gaulle), dispose en plus d'une chambre à coucher et d'une petite pièce de rangement. Cet appartement est réservé exclusivement aux couples.

➤ **STUDIO TEMPORAIRE :**

Deux studios d'accueil temporaire de 33 m² (dans chaque structure), sont entièrement équipés en mobilier, en électroménager, en vaisselle et en linge de maison.

Ces studios peuvent être mis à disposition des personnes :

- * Pour une période d'essai,
- * Pour une personne fragilisée après une maladie ou une hospitalisation,
- * Pour une courte période quand les aidants doivent s'absenter,
- * Pour répondre à toute situation d'urgence,
- * Quand les conditions de vie actuelle deviennent difficiles et que la résidence principale n'est plus adaptée.

Ces personnes bénéficient de l'ensemble des prestations existantes dans l'établissement.

➤ **STUDIO D'HOTE :**

* Un studio d'hôte meublé, (dans chaque structure) est à disposition pour l'accueil de la famille et des proches.

LA RESTAURATION

Des repas équilibrés sont élaborés, sur place, par un cuisinier, et proposés chaque midi du lundi au samedi au restaurant de la résidence.

Des repas à thème sont proposés une fois par trimestre.

Il y a la possibilité de commander un plateau-diner ou un potage pour le soir.

Pour les dimanches et jours fériés un prestataire extérieur propose, sur réservation, un plateau-repas.

Actuellement, le prestataire est « Papy Lunch »

Dans le cadre du studio temporaire le petit déjeuner est inclus dans le tarif de l'hébergement.

LES ESPACES DE DETENTE

- Des activités de détente et de loisirs sont proposées et encadrées par un animateur. (Revue de presse, inter-génération, gymnastique douce, sorties restaurant, voyage.....)
 - Un salon de coiffure est ouvert une fois par semaine avec un professionnel.
 - Un salon de télévision et une bibliothèque sont à la disposition des résidents.
-  Les résidents peuvent solliciter l'aide d'intervenants libéraux et associatifs (aide à domicile, pédicure, kinésithérapeute....)
-  Des lave-linge, sont mis gratuitement à disposition, ainsi qu'un étendoir à linge, dans la laverie située au sous-sol de chaque établissement.



LES TARIFS

**Les tarifs sont revus chaque année et votés par le conseil municipal.
Depuis le 1^{er} Mai 2015 les tarifs sont les suivants :**

Studio permanent :

➤ **FRPA Yvonne de Gaulle :**

La redevance comprend le loyer et les charges (chauffage, eau chaude, eau froide, entretien des locaux communs) :

F1 : 754.20€

F2 : 823.05€

* Caution d'entrée :

F1 : 377.10 €

F2 : 411.52 €

➤ **FRPA Blanche de Castille :**

La redevance comprend le loyer et les charges (chauffage, eau froide, entretien des locaux communs) :

F1 avec balcon : 826.33 €

F1 sans balcon : 796.88 €

* Caution d'entrée :

F1 avec balcon : 413.16 €

F1 sans balcon : 398.44 €

Reste à la charge pour le résident : l'électricité, le téléphone, l'assurance habitation.

L'APL : l'Aide Personnalisée au Logement est versée, selon vos ressources, directement au Trésor Public par la caisse d'allocations familiales. Celle-ci viendra en déduction de la redevance.

Studio temporaire :

Le montant du prix de journée, incluant loyer et charges fixes est fixé à **29.75 €** (petit déjeuner compris).

L'appartement d'hôte :

Le tarif de l'appartement d'hôte est de **31.30 €** par jour, sans le petit-déjeuner.

Restauration

Les tarifs des repas sont de :

- * 6.15 € le repas
- * 0.55 € la boisson (¼ vin, 1 café, thé, infusion)
- * 0.55 € le potage du soir
- * 3.10 € le plateau du soir
- * 12.30 € le repas festif